



**MAIRIE DE BEAUMONT**

✉ Le Village – 07110 BEAUMONT  
☎ 04.75.39.58.25.  
☎ 04.75.39.94.54.  
📧 [mairie-beaumont07@orange.fr](mailto:mairie-beaumont07@orange.fr)

**COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL  
du 27 février 2017 à 20 heures 30**

Présents : Pascal WALDSCHMIDT, Agnès AUDIBERT, Dany DECAVATA, Annie MAHIEUX, Jacqueline MIELLE, Jean-Rémi DURAND-GASSELIN, Jacques MATHIEU, Antoine WALDSCHMIDT, Loïs COLTEL, Cédric MERCIER.

Absent : Emmanuel PICARD

Secrétaire de séance : Loïs COLTEL

**ORDRE DU JOUR**

➤ COMPTES ADMINISTRATIFS COMMUNE 2016

Dépenses de Fonctionnement : 187 133 €

*dont intérêts d'emprunts* : 8 199 €

Dépenses d'Investissement : 45 835 €  
plus report année précédente : 32 028 €  
*dont annuités d'emprunts* : 17 145 €

Recettes de Fonctionnement : 292 043 €  
plus excédent 2016 reporté : 4 054 €

*dont recettes loyers* : 47 531 €

Recettes d'Investissement 103 417 €

*Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité ce budget*

➤ BUDGET PRIMITIF 2017 COMMUNE

Dépenses de Fonctionnement : 391 700 €  
Dont 168 342 € affectés à la section investissement.

*Dont annuités d'emprunts* : 37 200 €

Dépenses d'Investissement : 245 183 €

*Dont intérêts des emprunts* : 16 000 €

Recettes de Fonctionnement : 391 700 €

*Dont 61 500 € de loyers des logements*

Recettes d'Investissement : 245 183 €

*Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité ce budget.*

➤ VOTE DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- VIE ET TOURISME : 500 €
- LES EPICURIENS : 500 €
- LE SENTIER DES LAUZES : 300 €

*Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité ces subventions.*

➤ AEP

*Le conseil municipal délibère et approuve à l'unanimité*

- l'investissement du surpresseur aux Bogues du Blat.
- l'adoption d'un plan d'action pour l'amélioration du rendement du réseau d'eau.

➤ Règlement du cimetière

Un avenant à l'article 1 du règlement général du cimetière est accepté. Il s'agit de permettre également l'accès au columbarium aux ayants droits des personnes en résidence secondaire de la commune.

*Le conseil municipal délibère et approuve à l'unanimité*

**Information**

La commune offre un concert aux habitants en partenariat avec les épicuriens pour le banquet communal

Fin de séance : 22h30